



Agrément/Habilitation

N° HA-2022 19MESRI/ANAO-SUP/SE/DIPriv/nmf

DEPARTEMENT : Institut MERCURE

SPECIALITE Gestion

MEMOIRE

Présenté par

Mlle Seynabou KEBE

Pour l'obtention du diplôme de

Licence Professionnelle : Finance-Comptabilité

**Sujet : LES ENJEUX DE LA CRIMINALITE FINANCIERE SUR
L'ECONOMIE SENEGALAISE .**

Soutenu le 20/07/2022 devant le jury composé de :

Président du jury : Dr. Aly Ngoné NGOM	Enseignant chercheur en informatique	SUPDECO
Encadreur : Dr . Malick MANE	Enseignant chercheur en économie	SUPDECO
Membre du jury 1: Mamadou GUEYE	Intervenant en comptabilité	SUPDECO

Année 2021-2022

DÉDICACE

Je dédicace ce document à tous ceux qui ont eu un impact sur ma vie, plus particulièrement à ma famille.

REMERCIEMENTS

Tout d'abord j'adresse mes remerciements en premier lieu à ma propre personne. Je me rappelle, y'a trois ans j'ai eu mon baccalauréat croyant que le monde des études s'arrêtait là-bas. Une fois dans les études supérieures, je me suis données émotionnellement et mentalement pour parvenir à mes objectifs et inch'Allah c'est ainsi que nous allons continuer notre bonhomme de chemin vers la réussite.

Ensuite je remercie mes parents ainsi que mes frères et sœurs pour l'accompagnement tout au long de mon cursus scolaire plus particulièrement à ma très chère maman **Madame KEBE Soukeyna BA** qui ne cesse d'investir pour la réussite de ses enfants.

Enfin je remercie le personnel de mon établissement pour la formation de qualité que j'ai reçu, ainsi que l'administration du département MERCURE, mon encadreur Docteur MANE qui n'a ménagé aucun effort pour le succès de notre mémoire de fin d'étude.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACCA: Alliance contre le crime organisé en Afrique

ANSD : Agence nationale de la statistique et de la démographie

BM : Banque mondiale

CEDEAO : Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest

CENTIF : Cellule nationale de traitement des informations financières

CN-ITIE : comité national de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives

CNUCC : convention des nations unies contre la corruption

CREI : Cour de répression de l'enrichissement illicite

GABAC : groupe d'action contre le blanchiment de capitaux en Afrique centrale

GAFI : Groupe d'action financière

GIABA : Groupe intergouvernemental de lutte contre le blanchiment en Afrique de l'ouest

LBC/FT : Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

OFNAC : Office national de lutte contre la fraude et corruption

ONRAC : l'office national de recouvrement des avoirs criminels

ONU: Organisation des nations unies

PIB: Produit intérieur brut

PRES : Programme de résilience économique et social

PSE : Plan Sénégal émergent

RGPH : Recensement général de la Population et de l'Habitat

RNB : Revenu national brut

UA : Union africaine

UEMOA : Unité économique et monétaire de l'ouest africaine

LISTE SCHÉMAS ET GRAPHIQUES

Graphique 1: Répartition de l'échantillonnage selon le sexe	31
Graphique 2: Répartition de l'échantillonnage selon la tranche d'âge	32
Graphique 3: Connaissance de la corruption.....	33
Graphique 4: Secteurs d'activité les plus corrompus	33
Graphique 5: Connaissance des organisations de contrôle	34
Graphique 6: L'inefficacité des systèmes de contrôle.....	34

SOMMAIRE

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	iii
LISTE SCHÉMAS ET GRAPHIQUES	iv
SOMMAIRE	v
INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET REVUE DE LITTÉRATURE	3
CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE	4
CHAPITRE 2 : REVUE DE LITTÉRATURE	11
DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET ANALYTIQUE.....	23
CHAPITRE 1 : CADRE MÉTHODOLOGIQUE	24
CHAPITRE 2 : CADRE ANALYTIQUE.....	31
CONCLUSION	44
BIBLIOGRAPHIE	vi
ANNEXES	viii
TABLE DES MATIERES	xii

INTRODUCTION

L'Afrique est un continent à la fois vaste et divers qui se prête mal aux généralisations mais si le produit national est modérément élevé dans plusieurs pays, la majorité des Africains, dans toutes les régions du continent, sont très pauvres. Selon la Commission de l'Union africaine, près de 40 % de la population de l'Afrique subsaharienne vit au-dessous du seuil de pauvreté de 1 dollar par jour.

Au-delà du revenu, le manque de développement affecte d'autres aspects du potentiel humain. L'état de santé des Africains est mauvais et près de la moitié du nombre total d'enfants qui, partout dans le monde, ne parviennent pas à leur cinquième anniversaire sont nés en Afrique. La malnutrition, la maladie et la violence abrègent l'espérance de vie, qui est bien moindre en Afrique que dans les autres régions. Le sort des Africains est peu enviable aussi dans le domaine de l'éducation. Dans beaucoup de pays d'Afrique, moins de la moitié de la population d'âge scolaire peut fréquenter l'école primaire. Selon l'Indicateur du développement humain pour 2004 calculé par le Programme des Nations Unies pour le développement, 32 des 35 échelons inférieurs sont occupés par des pays d'Afrique, tous de la région subsaharienne.

Au-delà du revenu, le manque de développement affecte d'autres aspects du potentiel humain. L'état de santé des Africains est mauvais et près de la moitié du nombre total d'enfants qui, partout dans le monde, ne parviennent pas à leur cinquième anniversaire sont nés en Afrique. La malnutrition, la maladie et la violence abrègent l'espérance de vie, qui est bien moindre en Afrique que dans les autres régions. Le sort des Africains est peu enviable aussi dans le domaine de l'éducation. Dans beaucoup de pays d'Afrique, moins de la moitié de la population d'âge scolaire peut fréquenter l'école primaire. Selon l'Indicateur du développement humain pour 2004 calculé par le Programme des Nations Unies pour le développement, 32 des 35 échelons inférieurs sont occupés par des pays d'Afrique, tous de la région subsaharienne.

Cette présente thématique examine un élément qui est souvent négligé lorsque l'on cherche à expliquer le sous-développement persistant de l'Afrique, à savoir la criminalité financière. Comme les capacités administratives sont limitées, l'on manque de données officielles sur la criminalité financière en Afrique, et les recherches indépendantes ont été limitées elles aussi. Toutefois, tous les indicateurs disponibles portent à conclure que le continent est confronté à un très sérieux problème de criminalité financière.

À y réfléchir de plus près, il n'y a rien de surprenant. La criminalité est rarement un phénomène isolé et est l'un de toute une série d'éléments liés au sous-développement. Un degré élevé d'inégalité de revenus, la rapidité de l'urbanisation, une proportion élevée de jeunes au chômage, l'insuffisance des ressources allouées aux systèmes de justice pénale et la prolifération d'armes à feu sont autant de facteurs qui influent directement sur la criminalité. De plus, les formes contemporaines des conflits alimentent la criminalité et, ces dernières années, le continent a été secoué par un plus grand nombre de guerres civiles que toute autre région du monde. Ainsi, même en l'absence de données, la criminalité trouve en Afrique un terrain fertile.

Indépendamment des souffrances humaines causées par la criminalité financière elle-même, il y a de bonnes raisons de croire que, de différentes façons, la criminalité entrave le processus de développement. Le niveau des investissements en Afrique est inférieur à ce qu'il devrait être et cela peut être imputé pour une large part à l'idée que l'état de droit ne prévaut pas en Afrique. La criminalité détruit le capital humain et social et peut avoir un impact beaucoup plus marqué sur la vie des citoyens des pays pauvres que de ceux des pays riches. Chose peut-être plus importante, la criminalité, et surtout la corruption, empoisonnent la relation entre gouvernants et gouvernés et ainsi sapent à la fois la démocratie et la capacité de l'État de promouvoir le développement.

PREMIERE PARTIE :

**CADRE THEORIQUE ET REVUE DE
LITTÉRATURE**

CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE

Introduction

La vie en communauté est de plus en plus marquée par d'importantes disparités économiques, aggravées par une raréfaction continue des ressources naturelles. Les États, sont aujourd'hui dans un contexte de crise économique et financière, confrontés à des difficultés structurelles qui plombent sérieusement leurs capacités à produire de la richesse. A cette situation sont venus s'ajouter d'autres facteurs, parmi lesquels la mauvaise gouvernance dans la gestion des affaires publiques, dont les manifestations les plus visibles sont la corruption, la fraude, le blanchiment d'argent etc. La corruption est un phénomène ancien et évolutif. Ce qui est considéré comme corruption à une époque peut ne plus l'être à une autre et réciproquement. C'est un phénomène de société qui bénéficie d'un traitement médiatique intensif dont on ne dispose pas encore de toutes les données nécessaires pour une analyse approfondie. Cependant, des tentatives d'estimations chiffrées du phénomène montrent que son influence est considérable. L'influence de la corruption peut être perçue à divers niveaux de la vie politique, économique et sociale. Dans tous les secteurs d'activité la corruption y est présente. C'est pour cela, lutter contre la corruption devient pour les gouvernements, un impératif de bonne gouvernance, de développement, pour la satisfaction des besoins des populations. Sur le plan international, les États ont très tôt compris l'importance de la prévention et de la lutte contre la corruption pour briser les obstacles au développement. Au niveau national, le Sénégal s'est doté au fil des années, d'un cadre institutionnel et juridique s'inspirant des normes, des techniques et des procédures de prévention et de lutte contre la corruption en vigueur au niveau international. C'est ainsi que le Sénégal a ratifié la plupart des instruments juridiques internationaux de lutte contre la corruption dans le cadre de l'unité économique et monétaire de l'ouest africaine (UEMOA), de la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), de l'Union Africaine (UA) et de l'Organisation des Nations Unies(ONU).Cependant vue l'impact de la criminalité financière sur l'économie sénégalaise, la lutte contre la corruption ne saurait être efficace si elle ne part pas d'une claire connaissance de la perception que les populations en général et les autres acteurs de la société ont de ce phénomène. Il est dès lors nécessaire qu'une étude de référence déterminant la perception de la corruption par les populations, selon leur position sociale, leur secteur d'activité et leur niveau de vie.

Cette première partie va poser la problématique ainsi les différentes questions qui y sont liées. Ensuite dégager notre objectif général et notre hypothèse de travail dans le premier chapitre. Elle s'intéressera aux besoins en informations sur la corruption, les organes de lutte contre la corruption. Elle fournira des données et sondages sur les différents secteurs d'activité à l'aide de revue sur les rapports de la corruption au Sénégal. L'ensemble de ces points seront abordés à la lumière des résultats de nos recherches. En effet, cette étude s'est appuyée sur une importante revue de la littérature sur les questions de corruption, mais aussi sur l'économie et la sociologie de façon générale. Enfin le deuxième chapitre fera le point sur les revues de littérature en commençant par le cadre conceptuel.....

1.1. Contexte et Problématique

1.1.1. Contexte

Tout le monde s'accorde à dire que la corruption mine gravement le développement du continent africain, ce depuis plusieurs décennies. Les différentes administrations se sont constamment attelées à la combattre, avec des résultats plus ou moins probants. L'ONG Transparency International en 2020 en a dressé un classement selon le degré de corruption perçu par pays. Il faut préciser que l'indice de perception de la corruption (IPC) de Transparency International¹ est établi sur la base d'enquêtes faites auprès de businessmen, d'universitaires et d'analystes de risque locaux.

Alors que la planète traverse une crise sanitaire, l'IPC dresse un tableau assez sombre de l'état de la corruption dans le monde. La plupart des pays ont fait peu ou pas de progrès dans la lutte contre la corruption en près d'une décennie, de sorte que plus des deux tiers des pays obtiennent un score inférieur à 50. Sur le continent africain, seuls six pays sont arrivés à passer la barre des 50 points. Il s'agit des Seychelles (66), du Botswana (60), du Cap-Vert (58), du Rwanda (54), de Maurice (53) et de la Namibie (51). (Annexe 1). Au bas de l'indice, on trouve le Soudan (16), la Somalie (12) et le Soudan du Sud (12). Avec un score moyen de 32, l'Afrique subsaharienne en particulier est la région la moins performante sur l'IPC, affichant peu d'amélioration par rapport aux années précédentes. Dans toute la région, la pandémie de covid-19 met en évidence des lacunes structurelles dans les systèmes nationaux

¹ Corruption : Le Sénégal toujours dans la zone rouge (Rapport IPC 2020) - Teranga News, consulté le 26 mai 2022 à 13h23

de soins de santé, des risques de corruption associés aux marchés publics et le détournement de fonds d'urgence, indique Transparency International en 2020. Une situation qui est d'ailleurs globale puisque le rapport souligne que la corruption sape non seulement la réponse sanitaire mondiale à la covid-19, mais contribue à une crise démocratique continue.

Par ailleurs, le Sénégal occupe la huitième position en Afrique avec un score de 45 points, au niveau mondial classé 67ème sur 180 pays. Ce qui veut dire que le pays est dans la zone rouge du niveau de risque de la corruption, donc un pays de risque à l'investissement en dehors de la stabilité sociale. Depuis 2016 d'après toujours le même rapport, le Sénégal est stagnant sur les 45 points. Sauf cette année en 2022, où il régresse avec un score de 43 points. À l'issue d'un rapport (2016) de l'office national de lutte contre la fraude et corruption au Sénégal (OFNAC)², il ressort que 93% des Sénégalais affirment connaître une ou plusieurs pratiques de corruption. Il a été noté que 71,7% des Sénégalais interrogés considèrent que les cas de corruption sont imputables à l'État et ses démembrements. Par ailleurs, seuls 53% des cas de corruption sont initiés par les citoyens à titre particulier.

Selon toujours le rapport de l'OFNAC, pris séparément, les sous-secteurs du public les plus touchés sont la sécurité publique, constituée de la police et de la gendarmerie (95,9%), la santé (29,2%) et l'éducation (26,1%), la Douane (15,8%), les Impôts et Domaines (6,7%), les Mines (1,4%), l'Energie (1,4%) et la Défense (1,1%). Concernant le secteur privé, c'est le sous-secteur de la santé qui se trouve être celui dans lequel les cas connus de corruption ont été les plus nombreux, avec un taux de citation de 25,7%. Viennent ensuite les sous-secteurs de l'éducation (22,6%), de la banque et des assurances (22,6%), des médias (16%) et des prestations de services (10,9%). Chez les professionnels, le document administratif de l'OFNAC nous renseigne que les domaines d'activités perçus comme étant les plus prolifiques en matière de corruption, sont le Transport / Contrôle routier (23,8%), l'Administration (19,7%), la passation des marchés et les achats (7,9%), les Finances, la Comptabilité et l'Audit (5,9%), les bâtiments de travaux publics (BTP) (1,6%), le monde des affaires (1,5%), l'Agriculture (1%), le Commerce (0,5%) et le Sport (0,5%). Par conséquent, les composantes de la société qui initient généralement la corruption sont les personnes riches et puissantes (26,2%), les fonctionnaires (19%), les acteurs politiques (11,9%), les acteurs du transport (5,2%), les agents du secteur privé (2,4%), les pauvres (1,4%), les acteurs du secteur

² Etude sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal publié en 2016,

informel (1,3%) et les usagers (1,3%). Les acteurs du monde professionnel (secteurs public, privé et informel) les plus exposés à la corruption sont les agents financiers et les comptables (25%), les gestionnaires et les superviseurs (18,1%), les agents de contrôle et les enquêteurs (16,1%), les agents de la circulation (11,9%), les agents techniques (6,2%), la Santé (5,1%), la Justice (4,6%) et l'éducation (3,1%). Il a été également noté dans ce document que les composantes de la société les plus promptes à céder à la corruption sont principalement les fonctionnaires avec un taux de citation de 61,5% qui sont suivis des riches/puissants (de 8,1%), des usagers (4,8%). D'après cette étude, les principales causes de la corruption sont le manque d'éthique pour 72,8% des personnes interrogées, la faiblesse des salaires (27,2%), l'ignorance (18,7%), le manque de civisme (18,1%), le manque de transparence (9,1%), la mauvaise législation (5,2%) et la bureaucratie excessive (5%). N'oublions pas aussi de souligner que cette étude nous a été octroyé selon un rapport de l'OFNAC en 2016 réalisé par Synchronix .

Sortant de ces différents rapports portant sur la criminalité, certains cadres de l'administration sénégalaise en sont conscients jusqu'à écrire des œuvres sur les moyens de lutte de ce fléau Ngouda FALL KANE (Voir bibliographie) fait distinguer deux sortes de criminalités financières à savoir d'une part comme dans ces mots « la petite corruption ». Qu'il définit comme étant , de verser une contrepartie à un agent, en échange d'un service gratuit ou de la sollicitation de cette contrepartie par l'agent lui-même. D'autre part une autre catégorie de criminalité financière qu'est « la méga-corruption » qu'il définit comme étant une jungle qui implique de grands administrateurs, des chefs d'entreprises publiques, de gros bonnets de la République, des magistrats, des députés des ministres et des banquiers. A cela s'ajoute le blanchiment de capitaux qu'il surnomme « le fils aîné de la corruption » qui se traduit par une rapidité de l'économie immobilière, des cachets importants au niveau des arènes de luttes, des actes de bienfaisance de lourdes sommes etc.

C'est ainsi que l'on évoque très souvent des faits de corruption, avérés ou non, dans les systèmes judiciaires, la gestion des finances publiques, au niveau des services publics, ainsi que dans la sphère de décision politique etc. Les répercussions d'une telle influence sont à la mesure de la diversité des domaines et secteurs touchés : fonctionnement des institutions, redistribution des richesses, accès aux services sociaux de base, planification économique, régulation économique et commerciale etc.

En outre, nous ne manquerons pas d'évoquer d'autres institutions à savoir le groupe intercontinental de lutte contre le blanchiment de capitaux en Afrique de l'ouest (GIABA), la cellule de traitement des informations financières (CENTIF), l'OFNAC, qui chacun d'entre eux joue un rôle dans la lutte contre la corruption au Sénégal.

1.1.2. Problématique et question de recherche

Lorsque nous pensons aux priorités du développement, la santé, la nutrition et l'éducation nous viennent naturellement à l'esprit, et nous pensons moins aux enjeux énormes de la criminalité financière. Les pays en développement ont perdu environ 1 000 milliards de dollars en 2011, transférés illégalement vers les pays développés. 20 pays africains ont perdu chaque année plus de 10% de leur PIB dans les flux illicites de capitaux depuis 1980. La corruption constitue l'un des plus gros frein au développement du continent africain. Elle cause à elle seule une perte annuelle estimée à 148 milliard de dollars, soit 25% du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique (Financial Africa, 2019³).

Le vol, la fraude, la tromperie, le chantage, la corruption, le blanchiment d'argent, de capitaux ect. Les moyens de gagner de l'argent illégalement ne manquent pas ! Ceux que l'on appelle les « criminels en col blanc » engrangent des bénéfices juteux en prenant peu de risques. La criminalité financière va du simple vol ou fraude commis par des individus malintentionnés à des opérations d'envergure orchestrées par des criminels organisés présents sur tous les continents. La gravité de ces activités criminelles ne doit pas être sous-estimée car, outre leurs répercussions économiques et sociales, elles sont souvent étroitement liées à la criminalité violente, voire au terrorisme (le cas du Nigeria et du Mali). La criminalité financière nous concerne tous et a gagné beaucoup de terrain grâce aux progrès technologiques rapides. Les bandes organisées opèrent à l'échelle internationale afin d'éviter d'être repérées et les fonds volés franchissent plusieurs frontières physiques et virtuelles avant d'arriver à leur destination. C'est en cela que les systèmes de contrôle ne manquent pas pour renforcer d'avantage la prévention et d'éviter d'éventuelles répercussions sociales économiques sur la population.

³ Les Sénégalais déplorent la hausse du niveau de corruption mais craignent des représailles en cas de dénonciation – SenePoste Consulté le 4 juin 2022 à 15h 30

Heureusement pour le Sénégal qui bénéficie d'une paix nationale au détriment de tous les autres. Encore la corruption hypothèque les économies et l'avenir des populations. Le cas d'un fils de président s'étant vu saisir en France ses biens immobiliers et mobiliers ; et la récente affaire décelée et publiée par la BBC, qui met en cause pour corruption et détournement de deniers publics, un romano-australien et personnalité politiquement exposée dans « l'affaire Petrotim Limited » et qui, semble-t-il aurait privé le trésor du Sénégal de 9,14 milliards d'euro. Tout ceci a été déclaré par les fondateurs de l'alliance contre le crime organisé en Afrique (ACCA)⁴ avec à sa tête Ngouda FALL KANE et les signataires de l'organisme. Donc ceci nous amène à la question principale notre sujet : **Quels sont les enjeux de la criminalité financière sur l'économie sénégalaise ?** De cette dernière, découleront ensuite trois pertinentes questions spécifiques qui nous permettront d'avantage de mieux s'y prendre à l'élaboration des réponses de nos préoccupations sur la criminalité financière.

- ✓ Quels sont les principaux canaux de la criminalité financière ?
- ✓ Quel est son impact sur l'économie sénégalaise ?
- ✓ Enfin les systèmes de contrôle sont-ils efficaces ?

1.2.OBJECTIFS ET HYPOTHÈSES

1.2.1. Objectifs de recherche

Notre objectif reste de faire savoir dans les détails les enjeux de la corruption sur l'économie plus particulièrement celle sénégalaise et le vécu de la population. Donc nous ne manquerons pas dégager notre objectif général qu'est : **d'étudier les enjeux de la criminalité financière sur l'économie sénégalaise.** Ensuite les objectifs spécifiques pour étude beaucoup plus explicite que sont :

- ✓ Diagnostiquer les différents facteurs de la corruption.
- ✓ Evaluer son impact sur les différents secteurs de l'économie.
- ✓ Analyser l'efficacité des systèmes de contrôle.

⁴ Association à but non lucratif reconnu par l'Etat du Sénégal, Dans un commun diagnostic de ses signataires pris sur le site [MOTS-DU-PRESIDENT-PDF-SITE-fall-kane-acca.pdf](https://mots-du-president-pdf-site-fall-kane-acca.pdf) (acca-crimes.org), consulté le 27 mai

1.2.2. Hypothèse de travail

Après avoir dégagé les objectifs ainsi que ces dérives, s'en suivra l'hypothèse de travail sur la criminalité financière. Il revient répondre aux différentes questions spécifiques de façon détaillée et organisée de sorte à vouloir rendre explicite la compréhension sur la corruption. Les hypothèses sont les suivantes

- ✓ On distingue différents canaux de la criminalité financière.
- ✓ La criminalité financière affecte négativement l'économie sénégalaise.
- ✓ Les systèmes de contrôle au Sénégal sont inefficaces.

Conclusion

La corruption apparaît comme un acte pénalement blâmable par lequel une personne le corrompu demande ou reçoit un don en nature ou en espèce, une offre ou une promesse, des cadeaux ou des avantages multiformes du corrupteur dans le but d'accomplir une tâche liée directement ou indirectement à l'exercice de ses fonctions. Qu'elle soit active ou passive publique ou privée, la corruption cause toujours des ravages si profondes qu'elle paralyse tous les rouages de la vie sociale, politique et économique. On n'est donc pas étonné de voir l'institutionnalisation de la corruption au Sénégal à telle enseigne que de l'employé municipal, au fonctionnaire administratif, en passant par l'agent de police, le magistrat, le phénomène est si récurrent qu'il apparaît comme normal. Chacun s'y livre sans aucun remords, sans aucune prise de conscience patriotique et demande sans vergogne son « gouro⁵», son « rakhassou⁶» ou sa part du gâteau oubliant qu'il est en train de s'accaparer des deniers publics et de compromettre l'avenir du pays. Pour une anticipation du second chapitre, les concepts tournant autour de la corruption y seront abordés.

⁵ Un terme wolof qui signifie dans son sens premier la cola mais désigne dans ce contexte l'échange entre le corrupteur et corrompu.

⁶La même définition que le premier terme dans ce contexte, il peut signifier pot de vins

CHAPITRE 2 : REVUE DE LITTÉRATURE

La criminalité financière n'est pas propre à un pays, à une région, à un continent, à une race ou à un groupe ethnique. C'est un phénomène qui ne tient pas compte des systèmes politiques, démocratique et dictatoriaux, aux croyances et aux dénominations religieuses. Par conséquent, elle est une portée mondiale. Toutes fois, cela ne signifie pas que l'ampleur de la criminalité financière est la même dans chaque société, on est plutôt préoccupé par son ampleur et par sa façon de l'enrayer, si non de la réduire au strict minimum. La criminalité financière constitue probablement en Afrique le moyen le plus rapide de faire fortune, et au fil des temps, elle a pris de l'ampleur et est devenue plus complexe et plus sophistiquée. Elle se manifeste sous diverses formes, et a beaucoup contribué à la pauvreté et à la misère d'une bonne frange de la population africaine. Par conséquent ce présent chapitre essaye définir les concepts clés de la criminalité financière dans toutes formes.

Qu'est-ce que la criminalité financière ? Quelles sont ces origines ? Quelles sont les formes corruptives ? Quels sont les types de corruption ? Qu'est-ce que le blanchiment de capitaux ?

Ce présent chapitre abordera ces différentes questions à l'aide des revues qui nous étaient d'une très grande importance pour la rédaction de ce travail.

2.1. Cadre conceptuel

2.1.1. Définition et origines

La criminalité financière est une question centrale sur la scène depuis plusieurs décennies. Les criminels développent constamment des tactiques novatrices afin de rester en tête. Si vous travaillez dans les secteurs de la finance ou des affaires, il est essentiel que vous compreniez ce qu'est le crime financier et comment il fonctionne.

Le crime financier est défini comme un crime qui est spécifiquement commis contre les biens. Ces crimes sont presque toujours commis dans l'intérêt personnel du criminel et impliquent une conversion illégale de la propriété des biens en cause. Les crimes financiers peuvent prendre de nombreuses formes différentes, et ils se produisent partout dans le monde. Le **blanchiment d'argent**, le **financement du terrorisme**, la fraude, l'évasion fiscale, le détournement de fonds, la falsification, la contrefaçon et le vol d'identité comptent parmi les crimes les plus courants auxquels le secteur financier fait face. Ces crimes sont commis tous les jours, et les gouvernements du monde entier poursuivent constamment les criminels financiers à la recherche de nouveaux.

Les deux types de criminalité financière les plus répandus aujourd'hui sont le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Si l'expression « financement du terrorisme » est assez simple, le blanchiment d'argent peut être un concept plus complexe à appréhender. Par essence, cependant, le blanchiment d'argent n'est rien d'autre que le fait de déguiser les profits tirés de la criminalité. Les cartels et les groupes mafieux comptent parmi les plus importants blanchisseurs d'argent dans les médias populaires, mais le blanchiment d'argent peut aussi s'étendre au-delà des groupes criminels organisés et se produire à des échelles très diverses.

Les criminels qui blanchissent de l'argent et financent les terroristes utilisent généralement des techniques très sophistiquées, ce qui signifie qu'ils sont difficiles à détecter et à attraper. Ces deux crimes sont souvent internationaux, car les blanchisseurs d'argent et les financiers du terrorisme doivent faire passer clandestinement de l'argent par les frontières pour faciliter leurs plans. Il n'est pas rare que ces criminels aient des relations corrompues avec le gouvernement et les entreprises ; il peut s'agir d'employés d'institutions financières, de comptables, de fonctionnaires et d'autres fournisseurs de services.

La principale méthode par laquelle les fonctionnaires luttent actuellement contre la criminalité financière est la surveillance extensive par le biais de l'utilisation de la technologie. La technologie de lutte contre le blanchiment d'argent a rendu beaucoup plus facile l'arrestation des criminels dans la loi, car elle permet aux professionnels financiers de recueillir, d'organiser et de consulter rapidement les données relatives aux comptes et aux transactions. Le logiciel de conformité est maintenant couramment utilisé par les institutions financières et les entreprises pour garder un œil sur leurs clients en raison de son efficacité et de sa facilité d'utilisation. Des plateformes comme ComplyAdvantage filtrent des personnes politiquement exposées et d'autres personnes qui courent un risque élevé de commettre des crimes financiers, et elles compilent des informations à leur sujet d'une manière organisée et complète.

Nous devons à ce stade examiner la probable origine de la corruption et analyser la façon dont elle a commencé. Je voudrais avouer qu' en tant que patriote africaine, je suis tenté de l'avis de ceux pour qui l'origine de la corruption en Afrique est lié à notre développement historique. Les sociétés traditionnelles avec nos valeurs, nos traditions, nos coutumes et nos tabous étaient bien organisés et qu'il y avait une tendance en faveur du communautarisme africains. Chacun était le gardien de son voisin. Les sociétés, principalement les communautés villageoises étaient organisées de telles sorte que les lois et coutumes traditionnelles étaient bien respectées, et toute personne qui se livre au vol ou au cambriolage risquait de mettre sa

famille dans une situation embarrassante. Par conséquent, l'Afrique précoloniale était une société paisible, stable et exempte de corruption. Pas mal de penseur et universitaires affirment également que ces sociétés idéales étaient bouleversées premièrement par la traite des esclaves, mais surtout par le colonialisme. Pendant la période coloniale, l'Etat a pris des ordonnances et imposé des taxes pour briser le traditionnel lien tribal. Le pouvoir de l'Etat colonial était arbitraire et absolu. Il était établi et maintenu par la force et n'a pas inculqué aux africains un sens de légitimité ni des valeurs morales. L'Etat colonial a cumulé tous les pouvoirs, le pouvoir économique et militaire, créant un sentiment selon lequel « la force prime le droit ». A l'indépendance, les dirigeants africains ont pour l'essentiel continué le modèle de la domination coloniale. Les nations nouvellement créées ordonnaient et exigeaient l'application d'un pouvoir absolu et arbitraire par la violence et si nécessaire par la coercition. La situation économique précaire héritée des régimes coloniaux a renforcé davantage l'idée du contrôle de l'état, ainsi les dirigeants pourraient développer un pouvoir mieux implanté. Ayant pris conscience des divisions entre divers groupe ethniques qui composent les pays africains, les politiciens de l'Afrique post-indépendante ont manipulé les différences ethniques, encouragé la transhumance politique, se sont abonné à toute sorte de prostitution politique, introduit la subornation et la corruption excessives pour se maintenir au pouvoir. Par leurs actes, ces dirigeants ont fini par conduire leurs pays vers des coups d'Etat militaires puis vers des guerres civiles dont les effets de certaines ne sont toujours pas encore réparés. Dans le même temps, tout le tissu moral de la société traditionnelle africaine a été détruit. La subornation, la corruption et l'influence excessive se sont généralisées, les élections étaient truquées, l'appareil judiciaire corrompu et le dictionnaire politique s'est enrichi d'expressions telles que « lobbying » (synonyme de pot de vin). Dans nombre de pays, la seule chose qu'ils ont manqué de faire fut d'inscrire la corruption à l'ordre du jour. Il n'y a pratiquement pas de coup d'état militaire dans lequel les nouveaux dirigeants n'ont pas fait allusion à la prévalence de la corruption pour justifier leur acte. L'ironie fut dans bien des cas les nouveaux dirigeants militaires sont aussi impliqués dans la corruption mais plutôt dans une impunité éhontée avec un sens de bravade. Ces effets néfastes et persistants du colonialisme et des développements postcoloniaux ont conduit à la CEDEAO après sa création à faire face au problème de l'instauration de la vraie démocratie dans des sociétés exemptes de corruption.

D'après une œuvre, **Lutte contre la corruption en Afrique de l'ouest : défis et stratégies** de la CEDEAO édité par Ade Adefuye et Adele Jinadu en 2009, la corruption est définie comme étant une violation des règles établies pour des gains et des profits personnels. C'est une perversion du bien, ou un basculement du bien vers le mal. Pour Lipset et Lenz (voir bibliographie) dans **Corruption, culture and markets**⁷ publié en 2000, la corruption est la tentative de s'amasser des fonds ou de conquérir le pouvoir par des moyens illégaux. C'est l'acquisition illégale de gain privé au détriment de l'Etat. En d'autres termes c'est l'abus du pouvoir public à des fins personnelles. Par conséquent, la corruption est un comportement qui enfreint les règles établies de la fonction publique.

La Banque mondiale retient la définition suivante pour la corruption : « Utiliser sa position de responsable d'un service public à son bénéfice personnel⁸. » La corruption est un phénomène complexe. Ses racines sont profondément ancrées dans les institutions bureaucratiques et politiques, et son effet sur le développement varie selon les conditions nationales. Le terme corruption recouvre un large éventail d'actions humaines. Pour comprendre son effet sur une économie ou un système politique, il est utile de dégrouper le terme en identifiant des types spécifiques d'activités ou de transactions qui pourraient en faire partie. En examinant sa stratégie, la Banque Mondiale a cherché une définition utilisable de la corruption, puis a élaboré une taxonomie des différentes formes que la corruption pourrait prendre conformément à cette définition. Une définition simple : l'abus de la charge publique à des fins privées. La fonction publique est utilisée à des fins privées lorsqu'un fonctionnaire accepte, sollicite ou extorque un pot-de-vin. Il est également abusé lorsque des agents privés offrent activement des pots-de-vin pour contourner les politiques et les processus publics à des fins d'avantage concurrentiel et de profit. La fonction publique peut également être abusée à des fins personnelles, même si aucune corruption ne se produit, par le biais du favoritisme et du népotisme, du vol des biens de l'État ou du détournement des revenus de l'État. Cette définition est à la fois simple et suffisamment large pour couvrir la plupart des cas de corruption auxquels nous sommes confrontés, et elle est largement utilisée dans la littérature. La corruption se produit dans le secteur privé, mais la corruption dans le secteur public, offerte ou extraite, devrait être la principale préoccupation de la Banque Mondiale,

⁷ M. S. Lipset and G. Lenz, "Corruption, Culture and Markets," In L. E. Harrison and S. P. Huntington, Eds., *Culture Matters*, New York, 2000. - References - Scientific Research Publishing (scirp.org) consulté le 10 juin 2022 à 19h16

⁸ Un rapport sur le développement du monde de la BM en 1997 voir sur *Aider les pays à lutter contre la corruption : le rôle de la Banque mondiale* (worldbank.org) consulté le 10 juin 2022 à 19h 42

puisqu'elle prête principalement aux gouvernements et soutient les politiques, les programmes et les projets gouvernementaux.

Selon Transparency International, « la corruption consiste en l'abus d'un pouvoir reçu en délégation à des fins privées⁹ ».

Cette définition permet d'isoler trois éléments constitutifs de la corruption :

- l'abus de pouvoir
- à des fins privées (donc ne profitant pas nécessairement à la personne abusant du pouvoir, mais incluant aussi bien les membres de sa proche famille ou ses amis)
- un pouvoir que l'on a reçu en délégation (qui peut donc émaner du secteur privé comme du secteur public).

Transparency utilise également parfois cette définition : « abus de pouvoir à finalité d'enrichissement personnel ».

La Banque Mondiale et Transparency International définissent la corruption comme étant l'abus du pouvoir public à des fins personnelles. Cette définition englobe les situations dans laquelle les fonctionnaires acceptent, sollicitent ou exigent des pots de vin ; et lorsque des auteurs privés offrent des pots de vin pour enfreindre ou contourner les politiques pour un avantage ou un bénéfice concurrentiels. Le favoritisme des autorités, le vol des biens de l'Etat ou le détournement illicite des recettes publiques constituent des formes de corruption.

Au Sénégal, ce sont les articles 159¹⁰ et 160¹¹ du Code pénal qui indiquent les éléments constitutifs (corrupteur et corrompu) de l'infraction de corruption. La corruption est l'un des défis majeurs qui se posent à la bonne gouvernance et à la croissance économique. Elle fragilise les Etats et compromet leur développement et leur stabilité. Elle touche toutes les échelles de la société et occasionne des pertes énormes de ressources publiques, dégrade la

⁹ Où est quand prospère la corruption en 2002, chap1 sur le site [convert \(wikiwix.com\)](http://convert.wikiwix.com) consulté le 11 juin 2022 à 18h22

¹⁰ Sera puni d'un emprisonnement de deux à dix ans et d'une amende double de la valeur des promesses agréées ou des choses reçus ou demandées, sans que ladite amende puisse être inférieure à 150.000 francs, quiconque aura sollicité ou agréé des offres ou promesses, sollicité ou reçu des dons ou présents pour : alinéas 1,2,3. Consulté le 7 juin 2022 à 14h

¹¹ Sera punie d'un emprisonnement d'un an au moins et de cinq ans au plus et de l'amende prévue par le premier alinéa de l'article 159.....

¹¹ Stratégie nationale de lutte contre la corruption 2020 – 2024, OFNAC - Sénégal Politique (senegalpolitique.org), Consulté le 7 juin 2022 à 14h17

qualité du service public et affecte la crédibilité des Etats. C'est pourquoi, le Sénégal, à l'instar des autres pays, a intégré la prise en charge de ce fléau dans ses cadres juridique et institutionnel et dans ses politiques publiques. La loi constitutionnelle n° 2016-10 du 05 avril 2016 portant révision de la Constitution du Sénégal du 22 janvier 2001, affirme l'attachement du Sénégal à la transparence dans la conduite et la gestion des affaires publiques ainsi qu'au principe de bonne gouvernance. Selon un rapport sur la stratégie nationale de lutte contre la corruption en 2022 publié par l'OFNAC

2.1.2. Les formes de corruption

D'habitude, les définitions de la corruption incluent des comportements tels que pot-de-vin (utilisation de gratification pour inciter le jugement d'une personne en situation de confiance), le népotisme (l'octroi de faveur au nom des liens de parenté plutôt que le mérite), le détournement (l'appropriation illégale des ressources publiques à des fins privées). Par conséquent, la corruption est un comportement antisocial qui confère des bénéfices non mérités en violation des formes légales et morales. A moyen et long terme, elle va ébranler la capacité des gouvernement à améliorer les conditions de vie de leurs populations.

Le pot de vin : c'est le paiement (en espèce ou en nature) versé ou perçu dans la relation de corruption. Ce sont les dessous de table, les récompenses le graissages des pattes, ect. Dans le célèbre recueil d'articles de Jean François Bayart, Elis et Béatrice Hibou.

Toujours dans le recueil, la fraude est définie de la suivante : elle implique des sorte de tromperie, d'escroquerie, et de mensonge, de contrefaçon, le racket, la contrebande, et la contrefaçon. Bayart et autres en 1997.

Le détournements de fonds : c'est le vol des ressources publiques par les fonctionnaires. Il se produit lorsqu'un fonctionnaire vole au sein de l'institution ou de l'entreprise dans laquelle il est employé.

L'extorsion : c'est m'extorsion de fonds et autres ressources par la coercition, la violence ou des menaces d'usage de la force.

Le favoritisme : c'est un mécanisme d'abus de pouvoir, impliquant une répartition très partielle des ressources. Toutes, il est perçu comme une sorte de propension des gens à favoriser les amis, la famille et tout proche ou fidèle.

Le népotisme : c'est une forme particulière de favoritisme dans laquelle le titulaire d'un poste a de la préférence pour les membres de sa famille. On parle de népotisme lorsqu'une personne est exemptée de l'application de certaines lois ou règlements ou bénéficie d'une préférence excessive dans l'allocation des ressources.

2.1.3. Les types de corruption

Certaines études ont adopté une approche plus générale à la corruption en classifiant par type de la façon suivante :

La petite corruption

« Colas », « déjeuner », « cadeau de bienvenue » pp. 31-42¹² : tels sont les mots qu'emploie Ngouda Fall Kane dans son ouvrage quand la corruption devient langage ordinaire et, donc, culturelle. «Petit déjeuner, thé, cola », le champ lexical de la petite corruption qui est symptomatique de la volonté de ceux qui s'adonnent à ce jeu de donner un vernis déculpabilisant, voire une caution banalisante à une pratique aux antipodes de toute posture vertueuse. Au nombre des actes de petite corruption, mentionnons les pots-de-vin payés aux responsables de l'exécution de la loi, au personnel des douanes, aux fournisseurs de services de santé et à d'autres représentants de gouvernement, les paiements de facilitation, aussi dits « d'accélération », tombent dans cette catégorie. NGOUDA FALL KANE dans son ouvrage, la définit comme étant de verser une contrepartie à un agent, en échange d'un service gratuit ou de la sollicitation de cette contrepartie par l'agent lui-même.

La grande corruption

Toujours selon le même auteur, la grande corruption qu'il surnomme la méga corruption implique des hauts fonctionnaires et des représentants élus qui exploitent les occasions qui se présentent dans le cadre de leurs fonctions gouvernementales. Elle résulte le plus souvent de pots-de-vin offerts ou payés dans le cadre de projets gouvernementaux de grande envergure, comme des projets d'infrastructure et de construction. La « corruption politique » est considérée comme un type de grande corruption en raison de sa gravité et du rang élevé des agents publics impliqués. Elle a lieu lorsque les politiciens et les agents du gouvernement qui se voient confier l'exécution des lois, sont eux-mêmes corrompus : elle se produit aux

¹² **Criminalité financière en Afrique et moyens de lutte : l'exemple du Sénégal** de Ngouda Fall Kane publié en 2019

échelons supérieurs du gouvernement. Un autre type de grande corruption est la « captation de l'État », qui se définit comme le fait, pour une entreprise ou une organisation, de façonner et d'influencer les lois ou les politiques gouvernementales dans un secteur entier (p. ex., l'industrie extractive et minière ou la fiscalité) par le biais de paiements. L'effet contraire peut aussi se produire, lorsqu'un agent public tente de manipuler des acteurs du secteur privé à des fins personnelles; ce phénomène s'appelle « captation de l'État inversée ». La captation de l'État a un équivalent assez rapproché dont les acteurs et les buts sont identiques, à savoir « la corruption par l'influence », la différence tenant à l'absence, dans ce dernier cas, de tout paiement, avantage ou transaction : l'influence est exercée selon la capacité de l'organisation d'influer sur une politique en conséquence de sa taille, de son appartenance, ou encore de ses liens potentiels et interactions avec des représentants de l'État. S'ajoute aussi la corruption administrative qui comprend les pots-de-vin et le favoritisme pour permettre aux entreprises de payer moins d'impôts ou de donner accès à des marchés publics de bas niveau.

Le blanchiment d'argent (capitaux)

« Le fils aîné de la corruption » tel que Ngouda Fall Kane appelle le blanchiment dans son ouvrage. Doudou NDOYE ET Mamadou L. FOFANA dans leur ouvrage **Le blanchiment de capitaux en en Afrique de l'ouest**¹³ le définit comme étant le fait ou l'acte, qui a pour but ou pour effet de dissimiler l'origine d'un bien quelconque, afin de permettre à son auteur d'en jouir en toute l'égalité, de le faire fructifier ou de financer d'autres activités similaires. Au sens de la loi au Sénégal sur la lutte contre le blanchiment de capitaux de la loi n° 2004-09 du 06 février 2004¹⁴(article 2) le définit comme étant l'infraction constituée par un ou plusieurs des agissements énumérées ci-après, commis intentionnellement, à savoir :

- la conversion, le transfert ou la manipulation de biens dont l'auteur sait qu'ils proviennent d'un crime ou d'un délit ou d'une participation à ce crime ou délit dans le but de dissimuler ou de déguiser l'origine illicite desdits biens ou d'aider toute personne impliquée dans la commission de ce crime ou délit à échapper aux conséquences judiciaires de ses actes
- la dissimulation, le déguisement de la nature, de l'origine, de l'emplacement, de la disposition, du mouvement ou de la propriété réelle de biens ou de droits y relatifs dont

¹³ **Le blanchiment de capitaux en Afrique de l'ouest** de Doudou Ndoeye et Mamadou L. Fofana publié en 2009

¹⁴ Droit Afrique.com voir sur [Senegal - Loi n°2004-09 du 6 février 2004 portant lutte contre le blanchiment des capitaux \(www.droit-afrique.com\)](http://Senegal - Loi n°2004-09 du 6 février 2004 portant lutte contre le blanchiment des capitaux (www.droit-afrique.com)) consulté 12 juin 2022 à 00h 03

l'auteur sait qu'ils proviennent d'un crime ou d'un délit ou d'une participation à ce crime ou à ce délit

- l'acquisition, la détention ou l'utilisation de biens dont l'auteur sait, au moment de la réception desdits biens, qu'ils proviennent d'un crime ou d'un délit ou d'une participation à ce crime ou délit.

Il y a blanchiment de capitaux, même si les faits qui sont à l'origine de l'acquisition, de la détention et du transfert des biens à blanchir, sont commis sur le territoire d'un autre Etat membre ou sur celui d'un Etat tiers.

En sommes Le blanchiment d'argent provient du fait que cet argent dit sale, est issu d'origines illégales et illégitimes (trafics d'armes, de drogue, de stupéfiants, de prostitution...) et doit être légitimé en le faisant passer pour propre. Mohamed MDELLAH¹⁵(voir bibliographie)

2.2. Revue des points sur la problématique

La criminalité financière est l'une des plus graves entraves au développement économique et social. Elle constitue, en effet, un frein à la croissance économique en même temps qu'elle décourage l'investissement privé, surtout étranger, réduit les ressources disponibles pour le développement et menace les fondements de l'Etat de droit. Elle apparaît comme un acte pénalement blâmable par lequel une personne, le corrompu, demande ou reçoit un don en nature ou en espèce, une offre ou une promesse, des cadeaux ou des avantages multiformes du corrupteur dans le but d'accomplir une tâche liée directement ou indirectement à l'exercice de ses fonctions. Qu'elle soit active ou passive, publique ou privée; la corruption cause toujours des ravages si profondes qu'elle paralyse tous les rouages de la vie sociale, politique et économique.

Usunier et Verna dans **La Grande Triche. Éthique, corruption et affaires internationales**¹⁶. ne s'y sont pas trompés lorsque parlant de la corruption, ils écrivent :« une bonne image pour décrire le phénomène de la corruption serait d'imaginer un corps agressé par des agents microbiens extérieur, car elle permet d'envisager plusieurs aspects qui sont

¹⁵ L'économie criminelle sous la loupe de la loi n°26-2015 du 07 août 2015 sur [PowerPoint Presentation \(itu.int\)](#), consulté le 12 juin 2022 à 00h23

¹⁶ USUNIER, Jean-Claude et VERNA, Gérard. *La Grande Triche. Éthique, corruption et affaires internationales*. Paris, La Découverte, 1994, 219p, sur [USUNIER, Jean-Claude et VERNA, Gérard. La Grande ... – Études internationales – Érudit \(erudit.org\)](#), consulté le 12 juin 2022 à 01h 13

importants dans le développement de la « pathologie sociale » qu'est la corruption lorsqu'elle est pratiquement institutionnalisée ».

Au Sénégal, il y a lieu de le dire la corruption est si enracinée dans les mœurs, dans les habitudes sociales ou quotidiennes qu'elle apparaît comme une gangrène sociale fruit d'une survivance de pratiques culturelles millénaires s'exprimant dans des expressions wolofs du genre « lekkukay » pour caractériser une affectation, un poste lucratif, « lekkiti kessé nakhouti beey », « lokkhooy kadioor daffaay wessalo », « diokhé diegou gouro », « makk dou fecc ci yallana dé » pour exprimer l'idée d'une marchandisation ou d'une monétarisation des services publics. La corruption est un phénomène si banalisé voire valorisé qu'elle renvoie à des référents à connotation religieuse comme cela s'exprime dans le vocable wolof détourné de son sens sacré « nouyo mouride » (salutation mouride) traduisant un geste « bienfaiteur » récompensant un service reçu. Ce qui est remarquable, c'est que plus on s'enlise dans ce tourbillon de la corruption, plus on est gagné par une manie et une boulimie corruptives nous délestant de notre dignité et de notre sens du patriotisme, car on oublie qu'on est nommé ou élu non pas pour nous servir mais pour servir ses concitoyens. Même ceux-ci qui résistent à la tentation de la corruption sont soumis à une pression sociale et parfois politique insoutenable, car ils deviennent les parias d'un système mafieux qui ne tolère pas la droiture et la vertu. La corruption est partout, elle crève l'œil des citoyens résignés et parfois complices de cette pratique immonde devenue par le laxisme de nos autorités un véritable fléau social. Sinon comment accepter ou admettre que des fonctionnaires avec peu d'expérience et aux salaires modestes puissent avoir un train de vie qui n'envie rien à Crésus ce célèbre empereur grec connu pour ses richesses fabuleuses. En réalité, le mode de vie des africains en général et particulièrement des sénégalais encourage la corruption dans la mesure où il promeut le règne du paraître sur l'être, du festif sur le travail de sorte que, le fonctionnaire ne peut plus se suffire de ce qu'il gagne, il cède à la tentation corruptive et de sauver les apparences sociales en montrant qu'il gagne bien sa vie. C'est ce que fait remarquer Hyacinthe Sarrassoro¹⁷ dans son analyse de la corruption des employés du public dans le contexte africains : « la corruption du fonctionnaire est une conséquence du mode de vie de la société dont il est issu et dans laquelle se déroule son activité professionnelle ... »

¹⁷ **La corruption des fonctionnaires en Afrique.** Etude de droit pénal comparé publié en 1980, consulté le 12 juin 2022, voir sur [SARASSORO Hyacinthe - La corruption des fonctionnaires en Afrique. Etude de droit pénal comparé \(soumbala.com\)](http://SARASSORO.Hyacinthe-La%20corruption%20des%20fonctionnaires%20en%20Afrique.Etude%20de%20droit%20p%C3%A9nal%20compar%C3%A9%20(soumbala.com))

En, vérité si la corruption se développe tant au Sénégal, ce n'est pas seulement dû à la cupidité des corrompus, mais également aux laxismes et à l'insouciance civique des corrupteurs, car il n'y a pas de corrompus sans corrupteur. Or, l'environnement socio-culturel au Sénégal est corruptogène. Toutes ces considérations sur la corruption doivent nous amener à dire que le combat contre ce phénomène ne doit pas seulement se limiter à la création d'organes ou d'institutions à l'image de l'OFNAC ou de dénonciation de cette pratique néfaste par des ONG tels que Transparency International, Forum Civil, mais il doit passer par un changement en profondeur de nos habitudes sociales, par une prise de conscience citoyenne du bien commun. Certes, il est plus qu'important de promouvoir la transparence et la bonne gouvernance, mais il faudra impérativement s'attaquer aux racines du mal à savoir le sentiment d'impunité dont jouissent les corrompus pouvant prendre des formes aussi perverses que l'interventionnisme des religieux pour protéger leurs « vaches laitières », la pression des lobbies politico-économiques pour sauvegarder leurs pourvoyeurs de fonds électoraux, par la médiation pénale pour ne pas éclabousser les parrains hauts placés de ce système corruptif et pour protéger ses arrières en cas de perte du pouvoir . Paraphrasant, le Président Barack Obama, d'après une revue¹⁸ nous pouvons dire que la lutte contre la corruption a plus besoin d'hommes forts que d'institutions fortes, c'est à dire il faut ceux qui nous gouvernent donnent l'exemple en terme de probité morale, de rigueur , de gestion des biens publics et qu'ils arrêtent d'entretenir une clientèle politique et électorale, qu'ils incitent le peuple dans leurs actes comme dans leurs propos au travail et gagner honnêtement leurs vies, qu'ils soient impitoyables dans la répression des personnes coupables de corruption de quelques bords qu'elles soient.

¹⁸ La corruption au Sénégal : une pathologie sociale ou un mal culturel - (koumpeu.com) consulté le 12 juin 2022 à 01h 47

Conclusion

En guise de conclusion, la criminalité financière dans toutes différentes définitions, constitue l'un des plus grave obstacles au développement socio-économique. Elle est nuisible à la stabilité et à la sécurité de la société. En dépit des récentes transitions démographiques en Afrique, les résultats escomptés tels que la responsabilité, la transparence, et la bonne gouvernance ont continué à échapper à plusieurs pays africains en raison de la prévalence et de la récurrence de la corruption. Car la corruption détourne les maigres ressources du public vers le privé et sape littéralement la bonne gouvernance, mettent ainsi en danger la démocratie et détruisant le tissu social et moral en passant par l'éthique et la déontologie. Au Sénégal, c'est pourquoi depuis la convention de la CEDEAO portant sur la lutte contre le développement de la corruption, pas de lois ont ratifié pour répondre aux recommandations de la CEDEAO.

**DEUXIÈME PARTIE : CADRE
MÉTHODOLOGIQUE ET ANALYTIQUE**

CHAPITRE 1 : CADRE MÉTHODOLOGIQUE

La réalisation de notre thème requiert trois conditions majeures : une approche inclusive, une méthodologie claire, rigoureuse et pertinente au regard des objectifs que nous nous sommes fixés et une motivation et un dynamisme. L'approche générale procède d'une démarche qui combine des méthodes quantitatives et qualitatives. Cette double approche méthode hybride a permis à la fois de mesurer la perception que les différentes cibles ont de la criminalité financière, mais aussi et surtout les différents canaux de la criminalité financière. La démarche est articulée autour de deux phases : une phase de collecte des données, une phase d'analyse des résultats. Cependant, il serait intéressant, avant de présenter les aspects de la méthodologie listés ci-dessus, de procéder à une présentation du Sénégal.

1.1. Présentation du domaine de l'étude

Situé dans la partie la plus occidentale du continent, le Sénégal est bordé par la Mauritanie, le Mali, la Guinée et la Guinée-Bissau. Doté d'un climat tropical et sec, il a une superficie de 196 722 km². Suite au dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2013, le rapport¹⁹ de la population de l'année 2020 s'élève à 16 705 608 habitants, soit une hausse de l'ordre de 3% comparé à l'année 2019. L'effectif des individus de sexe féminin (8 391 358, soit 50,2%) est légèrement supérieur à celui de sexe masculin (8 314 250, soit 49,8%). Au regard de la structure par âge, la population sénégalaise en 2020, comme les années précédentes, est caractérisée par sa jeunesse. La moyenne d'âge est de l'ordre de 19 ans. D'un point de vue géographique, elle est inégalement répartie sur le territoire national. Plus de la moitié, 54,82%, réside en milieu rural. La région de Dakar concentre à elle seule 23% de la population totale du pays en 2020, soit un peu moins d'un quart de la population. En outre, plus de 55% de la population totale résident dans quatre régions administratives à savoir Dakar, Thiès, Diourbel et Kaolack. Certaines régions sont faiblement peuplées. Il s'agit notamment de Matam (4,4%), Kaffrine (4,4%), Ziguinchor (4,1%), Sédhiou (3,4%) et Kédougou (1,1%).

¹⁹ ANSD, démographiques

1.1.1. Environnement de l'étude

Le Sénégal est l'un des pays les plus stables d'Afrique. Les trois alternances politiques, depuis l'indépendance en 1960, ont été pacifiques. Au pouvoir depuis 2012, le président Macky Sall a remporté un second mandat (de cinq ans) en février 2019. Il a jusqu'ici été épargné par les violences qui secouent les agissements des groupes terroristes dans les pays voisins (sauf au sud du pays : la Casamance).

Selon le dernier rapport de la Banque Mondiale portant sur les performances économiques, le PIB du Sénégal en 2020 s'élevait à 24,9 milliards de dollars en termes courants. Le revenu national brut (RNB) par habitant était de \$1 430 en 2020, ce qui en fait un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Entre 2014 et 2018, le Sénégal a enregistré une croissance annuelle supérieure à 6 %. La croissance du PIB réel s'est établie à 0,87 % en 2020 contre 4,4 % en 2019 et 6,2 % en 2018. La pandémie a considérablement modifié les perspectives économiques, affectant les services du tourisme et transports et les exportations. Le Sénégal a réagi avec des mesures de confinement et la mise en place d'un « programme de résilience économique et sociale » (PRES). Cependant, la faiblesse des réserves budgétaires et des filets de sécurité, la vulnérabilité du système de santé et le poids du secteur informel engendrent des difficultés. Les réformes envisagées dans le cadre du Plan Sénégal Émergent (PSE) doivent être approfondies pour retrouver la trajectoire de croissance d'avant la pandémie. Les services tiennent une place prépondérante dans le PIB, tandis que le secteur primaire de l'agriculture principalement constitue le moteur de croissance le plus dynamique. La crise sanitaire a retardé les projets d'exploitation pétrolière et gazière, qui ne devraient contribuer aux recettes et aux exportations que vers 2035.

Sur le plan social, le nombre de pauvres a augmenté entre 2011 et 2018 au Sénégal, passant de 5,8 millions à plus de 6 millions alors que le taux de pauvreté monétaire a enregistré une baisse de cinq points sur la même période, a-t-on appris de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD)²⁰. Le taux de pauvreté monétaire est estimé à 37,8% entre 2018 et 2019, soit une baisse du niveau de pauvreté de cinq points par rapport à 2011 (42,8%). Malgré cette baisse du taux de pauvreté, le nombre de pauvres a augmenté au Sénégal (5 832 008 en 2011 contre 6 032 379 en 2018), a indiqué la structure dans les résultats d'une enquête rendus publics le même jour.

²⁰ LA PAUVRETÉ AU SENEGAL – Sénégal Black Rainbow (senegalblackrainbow.org) consulté le 13 juin 2022 à 16h 53

Sur le plan de la gouvernance, le gouvernement a activé et créé des institutions de contrôle des personnes qui gèrent les deniers publics. C'est ainsi que la Cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI) a été réactivée et l'OFNAC créé, dans le but de renforcer la lutte contre la corruption au Sénégal tout en renforçant la CENTIF, la Cour des comptes, et tant d'autres.

1.1.2. Cadre organisationnel

Préoccupés par la gravité des problèmes que pose la criminalité financière et de la menace qu'elle constitue pour la stabilité et la sécurité des sociétés, en sapant les institutions et les valeurs démocratiques, les valeurs éthiques et la justice et en compromettant le développement durable et l'état de droit, Préoccupés également par les liens qui existent entre la corruption et d'autres formes de criminalité, en particulier la criminalité organisée et la criminalité économique, y compris le blanchiment d'argent, Préoccupés en outre par les affaires de corruption qui portent sur des quantités considérables d'avoir, pouvant représenter une part substantielle des ressources des États, et qui menacent la stabilité politique et le développement durable de ces États

Cependant, des efforts menés au plan institutionnel avec la mise en place des structures sous régionales, le GABAC (groupe d'action contre le blanchiment de capitaux en Afrique centrale), le GIABA (groupe d'intergouvernemental d'action contre le contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'ouest) appelés à se fondre dans un grand ensemble de type GAFI (groupe d'action financière) créé en 1989 lors d'une convocation d'une conférence internationale consacrée à la lutte contre l'abus et le trafic illicite de drogue, du 17 au 26 juin à Vienne (Autriche).

Prenant acte avec satisfaction des instruments multilatéraux visant à prévenir et combattre la corruption, tels que, entre autres, la Convention sur la prévention et la lutte contre la corruption, adoptée par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine le 12 juillet 2003, se félicitant de l'entrée en vigueur, le 29 septembre 2003, de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. La convention a pour objectif d'article

premier²¹ : a) De promouvoir et renforcer les mesures visant à prévenir et combattre la corruption de manière plus efficace;

b) De promouvoir, faciliter et appuyer la coopération internationale et l'assistance technique aux fins de la prévention de la corruption et de la lutte contre celle-ci, y compris le recouvrement d'avoir

c) De promouvoir l'intégrité, la responsabilité et la bonne gestion des affaires publiques et des biens publics.

Le Sénégal a ratifié et adopté des instruments internationaux, sous régionaux et nationaux pour la lutte contre la corruption et la transparence dans la gestion des affaires publiques :

- De la convention des nations unies contre la corruption (CNUCC) ratifiée en 2005 pour créer un organisme indépendant de lutte contre la corruption
- De la convention de l'Union Africaine(UA) pour la prévention et la lutte contre la corruption ratifié en 2007
- Du protocole de la CEDEAO sur la lutte contre la corruption ratifié en 2015
- De la loi n°2012-30 de 27 septembre 2012 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques
- De la loi n°2012-30 du 28 décembre 2012 portant création de l'office national de la lutte contre la fraude et la corruption(OFNAC)
- De la loi n°2014-17 du 02 avril 2014 relative à la déclaration de patrimoine
- De la loi n°2018-17 du 23 février 2018 relative à la lutte contre la blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- Du décret n°2013-881 portant création, organisation et fonctionnement du comité national de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives(CN-ITIE)

²¹ Convention des nations africaines, 2003, chapitre premier voir [Corruption_F.doc \(un.org\)](#), consulté le 14 juin 2022 à 17h 44

- De la création de l'office national de recouvrement des avoirs criminels (ONRAC) par la loi n° 2021-33 du mois de juillet 2021 qui a modifié la loi n°65-75 du 21 juin 1965 portant le code de procédure pénale

1.2. Technique de recherche

Cette phase regroupe les étapes d'harmonisation, de conception et de test des outils de collecte de données, des descentes sur le terrain, dans différentes institutions comme la cour suprême, l'OFNAC et le GIABA afin qu'il réponde à notre guide d'entretien qui tourne autour des questions spécifiques. Une fois dans les lieux, un personnel bienveillant nous a accueilli, ils ont été à notre disposition tout au long de l'entretien. Nous avons aussi dressé des questionnaires sur google forms que nous avons envoyé par un lien dans nos groupes de classe, et des amis pour beaucoup plus maîtriser l'appréhension de la criminalité financière au Sénégal.

1.2.1. Recueil de données

Il s'est effectué selon deux méthodes principales : la recherche documentaire et des entretiens.

1.2.1.1. Recherche documentaire

Elle consiste à identifier, collecter et traiter des informations issues de sources fiables. A ce titre pour venir à bout de ce travail, on a collecté des informations nous venant de plusieurs sources différentes :

- Ouvrages
- Article pénal
- Rapports d'étude mémoires
- Site web

1.2.1.2. Entretien

la particularité de notre thématique nous a orienté vers la recherche quantitative. A cette fin un entretien semi-directif a été fait à l'aide d'un guide semi-structuré (annexe) auprès de trois institutions sur quatre prévues. Les trois entités qui ont accepté de faire l'entretien sont : l'OFNAC, le GIABA et la Cour des Comptes.

1.2.2. Analyses des données

1.2.2.1. Analyse quantitative

Dans le cadre de la recherche qualitative, les données collectées lors des entretiens ont été analysées par la méthode de résumé, d'abord en mettant l'accent sur les différentes idées principales, les différentes réponses aux questions ouvertes. Et ensuite à faire le résumé global des résumé des mêmes questions issues des différents répondants. En outre nous avons intégré dans le cadre de l'analyse la matrice «SWOT» afin de faire in diagnostic global de notre thématique dans son secteur d'intervention (force, faiblesse).

1.2.2.2. Analyse quantitative

L'analyse quantitative est utilisée pour traitement des données de l'enquête. Il s'est agi de traiter les informations recueillies en s'appuyant sur l'analyse statistique descriptive. Celle-ci consiste à faire l'analyse graphique d'une part et d'autre part produire des indicateurs statistiques afin de dégager les tendances et de déceler certaines relations issues de notre base de données d'enquête.

1.2.2.3. Enquête par question

La recherche qualitative a été associée à une recherche quantitative à l'aide d'un questionnaire adressée en particulier aux étudiants, aux transporteurs, aux commerçants, aux fonctionnaires publiques. Une enquête par questionnaire d'échantillon de trente.

Conclusion

En guise de conclusion de ce chapitre, nous espérons vraiment atteindre les objectifs consignés. Lors des entretiens nous avons eu pratiquement pas de difficultés, pour s'entretenir avec le personnel des institutions. Il nous a fallu seulement de leur faire part du motif de déplacement. Par la suite il nous ait demandé notre carte d'étudiant pour beaucoup de plus de prudence et de sécurité, ce qui tout normal. Mais nous avons eu quelques difficultés pour approcher certaines cibles de l'enquête par question. Ils sont un peu réticent au début mais une fois que tu leur explique c'est dans le cadre d'une étude, ils n'hésitent pas à nous encourager.

En perspective du second et dernier chapitre de cette partie, nous exploiterons les résultats obtenus au cours des analyses de donné.

CHAPITRE 2 : CADRE ANALYTIQUE

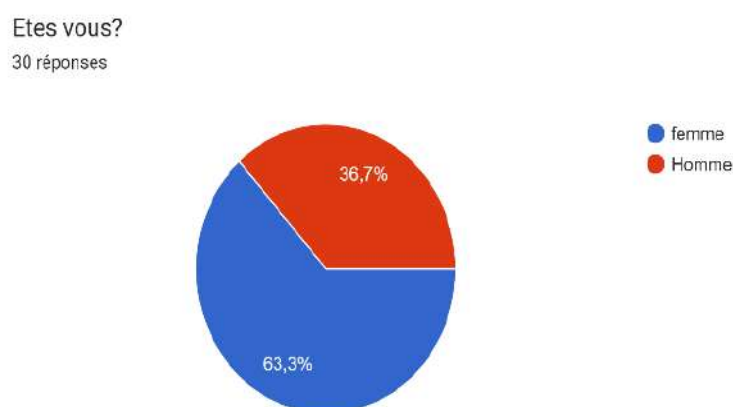
L'analyse de l'environnement de la criminalité financière a permis de comprendre que le phénomène est bien présent dans notre univers et que son ampleur est suffisamment large pour qu'elle intègre le cercle des questions dont la prise en charge est d'une urgente nécessité. Les résultats exposés dans ce chapitre ont aussi contribué à rendre compte des composantes de la société les plus promptes à céder à la criminalité financière et celles qui l'initient le plus. De plus, l'analyse de l'environnement de la criminalité financière nous a amené à mieux la scruter en partant des secteurs d'activités les plus touchés et, dans ces derniers, les domaines où les pratiques de corruption sont les plus prononcées. Cependant, il est utile, après avoir jaugé la connaissance que les sénégalais ont de la criminalité financière et de son environnement.

2.1. Description de l'échantillon des citoyens

Notre enquête par questionnaire est fait sur la base de certaines cibles de populations : au nombre de trente répondants à savoir les transporteurs, les étudiants, les commerçants et les fonctionnaires du service public.

➤ Critère de sexe

Graphique 1: Répartition de l'échantillonnage selon le sexe

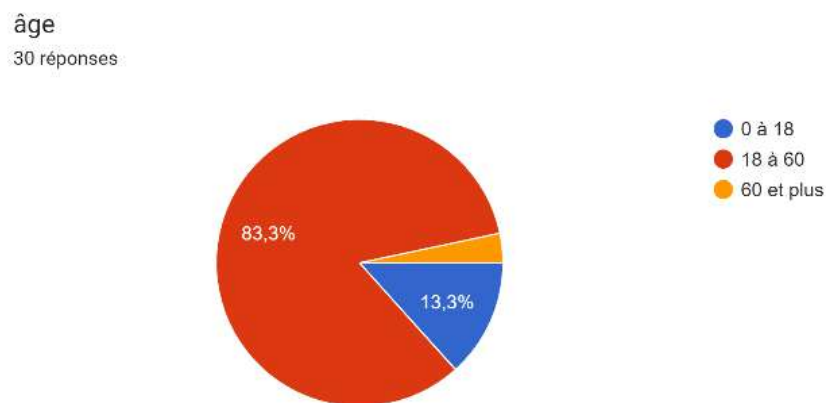


source : auteur

Nous avons remarqué que la plupart des répondants sont des femmes. Elles s'investissent de plus en plus dans le monde des affaires.

➤ **Critère d'âge**

Graphique 2: Répartition de l'échantillonnage selon la tranche d'âge



Source : Auteur

Selon l'échantillon la tranche entre 18 et 60 ont beaucoup plus de répondants. Ce veut qui dire les jeunes n'y sont épargné.

2.2. Présentation et discussion des résultats

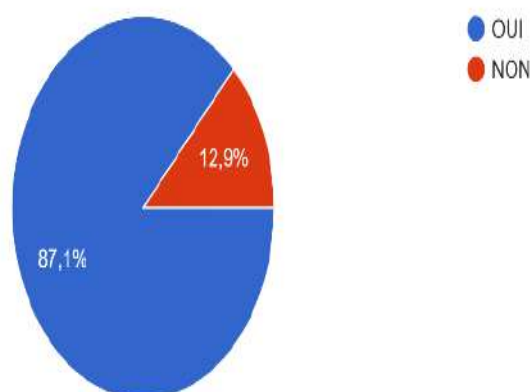
2.2.1. Présentation des résultats issus de l'échantillon des citoyens

➤ Connaissance de la corruption

Graphique 3: Connaissance de la corruption

Connaissez vous la criminalité financière en l'occurrence la corruption?

31 réponses



Source :auteur

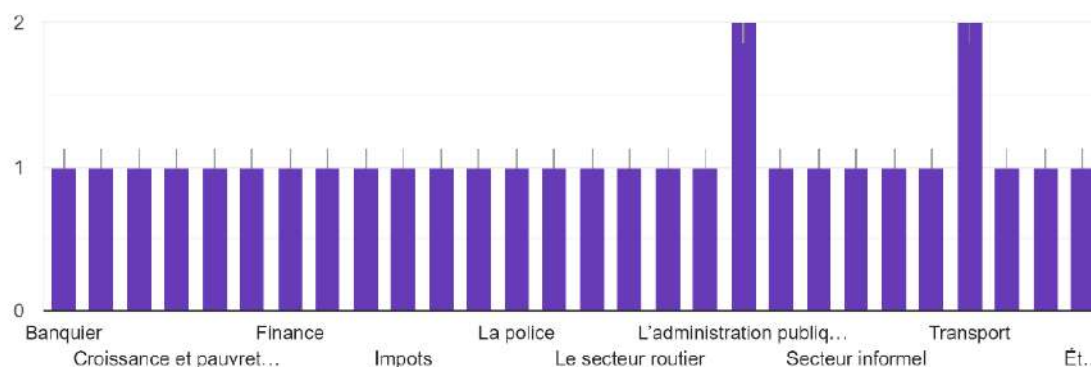
La plupart des citoyens interrogés disent connaître la corruption.

➤ Secteur d'activité le plus corrompu

Graphique 4: Secteurs d'activité les plus corrompus

Selon vous quel secteur est le plus corrompu au Sénégal?

30 réponses

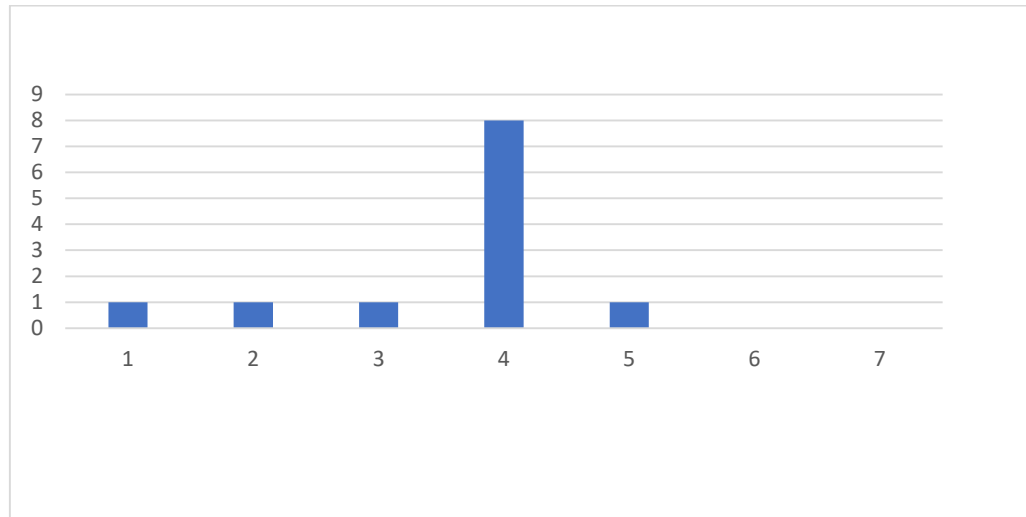


Source : Auteur

L'administration publique et le secteur du transport sont attestés les secteurs les plus corrompus.

➤ **Connaissance des organisations de contrôle de contrôle**

Graphique 5: Connaissance des organisations de contrôle



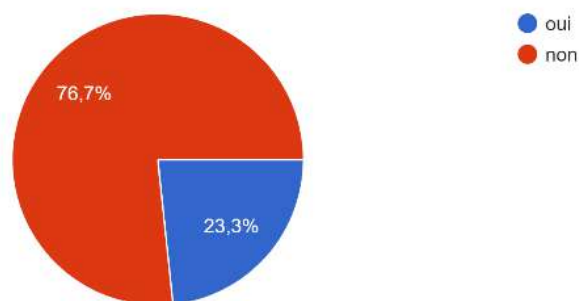
Source : Auteur

L'OFNAC reste l'organisme le mieux connu selon les citoyens interrogés.

➤ **Efficacité des systèmes de contrôle**

Graphique 6: L'inefficacité des systèmes de contrôle

Selon vous les systèmes de contrôle en général sont ils efficaces ?
30 réponses



Source : auteur

La plupart des répondants (76,7%) disent que les systèmes de contrôle ne sont pas efficaces.

En somme, le taux de connaissance de la corruption est de 87,1%. Ce taux renferme ceux qui, de façon spontanée, connaissent le terme corruption, mais également ceux qui connaissent la corruption à partir de termes utilisés localement. Ces termes sont: « guer », « caissou ardo », « mboukhoum », entre autres. Un croisement des résultats avec la variable sexe montre que le taux de connaissance de la corruption est de 36,7% chez les hommes et de 63,3% chez les femmes. Concernant le secteur d'activité, le transport et l'administration publique sont selon l'échantillon les secteurs les plus corrompus. Pour ce qui concerne la tranche d'âge les personnes entre 18 et 60 l'emport largement avec un taux de 83,3%. Ce qui veut dire que les personnes adultes prompt de gagner de l'argent sont les plus exposées à la corruption. Nos résultats ont montrés que la plupart de nos répondants ne connaissent pas des organismes de contrôle. Ceux qui affirment les connaître, ont mis l'accent sur l'OFNAC.

2.2.2. Présentation et discussion des entretiens

Dans ce qui suit, nous allons mettre en exergue les résultats des entretiens effectués auprès du GIABA, de l'OFNAC et de la Cour des Comptes.

➤ Les cas les plus récurrents de la criminalité financière au Sénégal

Pour GIABA, de par ses missions le financement du terrorisme et le blanchiment de capitaux sont plus mises en exergue parmi les formes de criminalité.

Pour l'OFNAC annonce-t-il dans les cas les plus fréquemment visés par les plaignants sont : la fraude et la corruption, le faux et l'usage de faux. Une analyse des plaintes fondée a permis également pour l'OFNAC de conclure que les hommes sont plus nombreux à déposer des plaintes et dénonciations, 69 contre 40 pour les femmes. Pour ce qui est de la situation géographique, la région de Dakar enregistre le plus grand nombre de plaintes 44, suivie de celle de Thiès 14 et celle de Ziguinchor 03. Les autres régions totalisent un nombre de plaintes variant entre 1 et 2. L'on note également qu'aucune plainte provenant de l'étranger n'a été enregistrée en 2018 et que le nombre cumulé de plaintes reçues de l'extérieur depuis la création de l'Office s'établit à 16.

En ce qui concerne la Cour des Comptes, le répondant de l'entretien, Monsieur THIOUB ne sait pas tellement mis sur les questions du guide parce qu'il a jugé Cour comme une institution d'audit.

➤ **Les pires formes de la criminalité financière sur l'économie d'un pays**

Bien évidemment pour le GIABA suite à notre entretien, parmi les formes de la criminalité financière, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme gangrène le plus et ce à une vitesse extrême l'économie d'un pays. Toutefois pour le Sénégal le blanchiment de capitaux est la forme la plus fréquente des deux. La quête par les pays d'Afrique de l'Ouest de tirer le maximum de revenus de l'industrie extractive est existentielle. En effet, l'industrie extractive constitue le fil conducteur de l'économie de la plupart des pays de la région, en particulier, les secteurs.

Naturellement pour l'OFNAC, la forme de la criminalité financière la plus néfaste à l'économie d'un pays serait la corruption et ses actes connexes. C'est un concept très large. L'OFNAC quant à lui, beaucoup de plaintes et dénonciations relatives aux litiges fonciers comme l'attestent les différentes statistiques contenues dans les rapports d'activités annuels. Il ressort par exemple du rapport 2018 que sur les 24 affaires de fraude ou de corruption soulevées par les plaignants, 14 soit plus de 50% sont liées à des litiges fonciers. Il est de notoriété publique que les services compétents sont assaillis par les cas de litiges fonciers en milieu urbain, péri-urbain et dans le monde rural. En effet, dit-il, il ne passe pas un jour sans qu'ils évoquent des cas de litiges opposant des collectivités ou des particuliers qui peuvent virer à la confrontation ou engendrer des situations dramatiques aux conséquences incalculables.

Eu égale à ce qui précède les formes qui gangrène le plus l'économie sénégalaise sont la corruption, la fraude, le détournement,

➤ **L'impact de la criminalité financière sur l'économie sénégalaise**

De façon brève, pour tous les trois entretiens, la criminalité financière mine les systèmes financiers sénégalais, entrave la croissance économique, crée de l'inefficacité et l'inefficience, d'une part, et génère des pertes colossales, des manques à gagner, et des surcoûts qui affecte lourdement l'économie sénégalaise d'autre part. Elle est aujourd'hui l'un des freins majeurs au développement de la plupart des pays du monde. Considérée par certains comme un moyen de graisser les rouages de l'économie (dynamisation de l'économie face à une bureaucratie lourde), elle sape en réalité en profondeur toute possibilité de développement durable. En effet, la criminalité financière induit des pertes de recettes fiscales : elle cause ou facilite

l'évasion fiscale, la fraude, le non-paiement des impôts par les plus riches/connectés et engendre l'accroissement de l'économie informelle. Le manque à gagner en termes de recettes publiques cause la réduction des programmes sociaux (au détriment des classes les plus défavorisées), et le maintien d'une mauvaise qualité/quantité des services publics.

➤ **Actions menées des systèmes de contrôle**

Concernant le GIABA, Le Sénégal, dans l'espace UEMOA, est le meilleur élève dans cette lutte. Non seulement, il a adopté des normes, conformément aux recommandations du GAFI, mais, il a également mis en place des dispositifs institutionnels pour combattre ces fléaux. Le Sénégal pourra apporter son expertise et son expérience pour aider les autres Etats à la mise en œuvre du LBC. Le Sénégal a adopté son document de stratégie nationale LBC/FT 2019-2024 en mai 2019. La mise en œuvre du plan d'actions a commencé par la mobilisation des acteurs et la mise en place d'activités de formation pour les entités déclarantes et les autorités de surveillance et de contrôle. Pour assurer une mise en œuvre efficace de la stratégie, un mécanisme de gouvernance et un mécanisme de suivi-évaluation ont également été retenus comme axes d'intervention dans le plan d'actions. Le pays a également exprimé des besoins de formation spécifiques pour les autorités de surveillance et de contrôle du secteur financier et non financier, ainsi que pour les acteurs de la chaîne de justice pénale LBC/FT. Le Sénégal a, en plus, identifié le besoin d'un soutien technique pour l'élaboration de la législation de mise en œuvre du volet « financement de la prolifération ». Le Sénégal continue à faire des progrès significatifs et à se maintenir parmi les principaux pays de l'UEMOA dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. L'adoption de sa stratégie nationale de LBC/FT et le début de la mise en œuvre du plan d'actions permettront, sans aucun doute, au pays de mettre en œuvre les actions requises contre les infractions de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme et d'accroître l'efficacité de son système de LBC/FT.

Pour l'OFNAC, Le Sénégal a opté pour une politique de gouvernance qui combat la corruption pour une gestion optimale des deniers publics et l'émergence économique au bénéfice exclusif des citoyens. Cette option a été confirmée par la signature du protocole de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dès l'année 2001. De plus, en ce qui concerne l'institution, l'OFNAC a organisé d'ateliers et formations pour la lutte de ce fléau. De plus pas mal d'atelier et de formation sont organisés pour la lutte contre

ce fléau, dont en aout dernier, un atelier virtuel de renforcement de capacités sur la réglementation et les pratiques frauduleuses dans le secteur foncier.

➤ **L'efficacité de l'ensemble des systèmes de contrôle**

En objectivité, en temps membre d'une institution internationale de lutte contre le blanchiment de capitaux, les répondants du guide au GIABA ne peuvent pas en développer autant sur cette question. Malgré une opinion publique générale qui diffère de celles qui sont dans les entités de prévention contre la criminalité financière, les systèmes de contrôle sont plus ou moins acceptable dans leur travail. Des progrès au niveau de l'Etat ont été faits même si ça reste quand même un gouvernement avec quelques défiances et que les institutions au tutelle de l'Etat verse parfois dans l'exagération ou bien même dans une sorte de protéger leurs siens.

Cette réponse n'est pas très de Mr FAYE de l'OFNAC. Bien que la criminalité financière reste toujours d'actualité, les systèmes de contrôle aussi bien qu'internationaux, sous-régionaux et nationaux ont du pain sur la planche. Pour eux malgré tous les efforts ressentis, l'opinion publique reste quand même dure.

Synthèse

Pour pouvoir acquérir plus d'informations et compléter notre recueil de données, nous avons trouvé nécessaire de se rendre dans les lieux certaines organisations. A la sortie des différents entretiens plus précisément ceux avec beaucoup plus d'éclaircissement le GIABA et l'OFNAC, nous avons en pu confirmer ou infirmer nos hypothèse de recherche.

La criminalité financière au Sénégal tourne autour de la corruption qu'elle soit petite ou grande et du blanchiment de capitaux. Le plus souvent le Sénégal est confronté à des actions corruptives très excessive dans les secteurs d'activité. De plus les deniers publics sont détournés au profit de l'intérêt personnel de nos gouvernants. Ces fonds sont ensuite placés, intégrés et empilés sur le circuit légal de l'économie sénégalaise. Sans nulle doute les conséquences de ses actes seront : augmentation du seuil de pauvreté au Sénégal, des inégalités sociales très accentuées, des recettes de ressources de l'Etat perturbées ect. Pour corriger ce fléau d'origine destructeur, l'Etat, les organisations nationales, sous régionale, et internationales pour la prévention de la criminalité financière ne manquerons de mettre en place des plans d'action pour lutter contre ce phénomène. Malgré ses efforts consentis, le grand public ne semble pas du même avis d'une quelconque efficacité des organisations de

répression et de prévention. La preuve depuis la criminalité financière ne cesse d'augmenter en territoire sénégalais et que selon l'échantillonnage les citoyens n'étaient même pas en mesure d'en citer une seule.

2.3. ANALYSE SWOT

Forces : préoccupés par les conséquences néfastes de la criminalité financière, nos gouvernants ne sont pas restés inactifs face à la prévention de ce fléau. Sur ce des forces et des opportunités ont été remarquées face à la lutte contre la criminalité financière. Les différentes institutions s'investissent à organiser des ateliers, des formations, des séminaires pour la bonne marche de la prévention. En dehors de l'Etat le pouvoir religieux occupe une place très importante au Sénégal. De par nos croyances, la sensibilisation sur la prévention de ce phénomène est une opportunité à saisir.

Faiblesses : Dans la prévention de la criminalité financière au Sénégal, pas mal faiblesses à remarquer. L'inefficacité des systèmes de contrôle commencent déjà par leur méconnaissance au niveau de la population. En plus de cela la sensibilisation et le manque de communication de la criminalité financière font les sénégalais ne savent pas de ce fléau sur le vécu de tous les jours.

Forces	Faiblesses
• Nos gouvernants sont conscients du niveau de la criminalité financière au Sénégal et depuis les institutions et les organisations pour la lutte ne cessent d'y remédier ; • Le pouvoir religieux sur la populations.	• Les organismes et institutions de la lutte en la matière sont méconnus par la plupart des sénégalais ; • Un manque de sensibilisation et de communication auprès des citoyens. Manque d'autonomie des organismes de contrôle
Opportunités	Menaces
• Adhésion des pouvoirs politiques • Mise en exergue de certaines valeurs dans les entités et institutions (éthique, déontologie	• Menace du terrorisme • La pauvreté • Certaines conditions de travail déplorable et de rémunération de salaire • La recherche de la facilité

2.4. Vérification des hypothèses et implications économiques ou managériales

2.4.1. Vérification des hypothèses

Hypothèse 1: On distingue différents canaux de la criminalité financière.

Cette hypothèse est confirmée.

En effet à l'issu de nos entretiens, les canaux de criminalité financière mise en exergue sont multiples, il s'agit particulièrement de la corruption, de la fraude, le blanchiment de capitaux, le détournement de deniers publics. La criminalité financière est un concept très large. Comme on l'a si bien précisé dans le cadre conceptuel, la criminalité financière englobe la corruption qu'elle soit petite ou grande et le blanchiment de capitaux. Au Sénégal la plupart des secteurs et domaines d'activité y sont mêlés. En commençant par le simple fait demander

des pots de vin en nos termes rentre dans le cadre de la criminalité financière. A côté de ces petites sommes que représente les pots de vin, les blanchisseurs de capitaux optent eux pour des énormes sommes qui étaient destinées en général pour l'intérêt public. De plus en plus ce phénomène s'agrandi au Sénégal. On distingue différents moyens de se faire de l'argent illicitement que ça soient :terrorisme, trafic de drogues et de produits psychotropes, blanchiment d'Argent et financement du terrorisme, contre Façon, crimes environnementaux, crimes numériques, trafic d'influence, vente illicite de médicaments, trafic de migrants, trafic d'armes, crimes émergents et autres crimes.

Hypothèse 2 : La criminalité financière affecte négativement l'économie sénégalaise.

L'hypothèse est confirmée.

De longue date, le Sénégal souffre dans son développement économique, malgré ses richesses d'une part et d'autre part de la disponibilité manifeste de l'économie internationale en terme d'investissements directs étrangers, d'appui financier et technique. Or ces difficultés s'accroissent aujourd'hui :

- La criminalité financière décourage l'investissement en Afrique: aux yeux des investisseurs, la criminalité financière est un signe d'instabilité sociale et augmente le coût de l'activité économique. La corruption cause encore plus de préjudice, et c'est peut-être le principal obstacle au développement. Par ailleurs, le tourisme, secteur important et en essor en Afrique, est particulièrement sensible à la criminalité.
- La criminalité financière détruit le capital humain et social de l'Afrique: La criminalité financière nuit à la qualité de vie et peut forcer les travailleurs qualifiés à s'expatrier; la victimisation et la peur de la criminalité financière entravent la progression de ceux qui restent.
- La criminalité financière affaiblit les ressources de l'État: La criminalité financière en l'occurrence la corruption détruisent la relation de confiance entre la population et l'État, portant ainsi atteinte à la démocratie. Sans parler des pertes directes de ressources nationales causées par la corruption, la criminalité financière est susceptible de réduire l'assiette fiscale du fait que les riches corrompent les agents du fisc tandis que les pauvres se rabattent sur l'économie parallèle. La corruption détourne les ressources vers les grands travaux, source de pots-de-vin aux dépens des services d'éducation et de santé.

Les conséquences néfastes de la corruption au Sénégal sont encore mal connues. En effet révèle une étude, la corruption appauvrit 62 000 sénégalais par an. Et, entre 2007 et 2011, le pays a perdu 340 milliards à cause de ce phénomène qui a fini gangrené l'économie du Sénégal. Cette révélation a été faite par le chercheur et Juriste, Saliou Diop du Forum Civil, lors d'un atelier de renforcement des capacités des coalitions locales et journalistes sur la corruption et le droit d'accès à l'information tenu à Kolda. En plus, la corruption fait perdre aux états africains une somme estimée à 30 fois le volume global de l'aide publique au développement. Kolda News²².

Hypothèse 3 : les systèmes de contrôle sont inefficaces.

L'hypothèse est confirmée.

La plupart de nos recherches rejettent la faute sur l'inefficacité des systèmes de contrôle. Pour le cas de l'OFNAC, des manquements graves, liés notamment au mode de nomination de ses membres, surtout le Président, au mandat de 3 ans, insuffisants, à l'absence d'expertise de ses enquêteurs, au fait que ces derniers ne peuvent pas mener des perquisitions, des fouilles, etc.

Il s'y ajoute le fait que les magistrats du Parquet auxquels sont destinés les rapports, ne sont pas indépendants vis-à-vis du Ministère de la Justice. Ils ne bénéficient pas de l'immovibilité et peuvent être sanctionnés par leurs supérieurs en cas de dénonciation.

2.4.2. Implications économiques et managériales : Recommandations

Cette thématique permet de connaître la criminalité financière. Ainsi, elle permet d'identifier l'impact et de présenter des actes susceptibles de lutter contre la corruption. Quelques recommandations sont ainsi proposées ci-après.

1. Tout d'abord la première des recommandations serait pour tout un chacun de faire de la lutte contre la criminalité financière sa propre préoccupation. Tout le monde devrait s'investir à cette lutte par l'éthique, la déontologie, le civisme, le patriotisme et l'amour de sa nation.
2. Une répression sévère des criminels faisant un catharsis sur une quelconque tentative d'actions criminelles.
3. Savoir élire nos gouvernants pour une meilleure gestion et transparente de nos ressources.
4. Utiliser des plateformes sur la conformité bancaire pour les entreprises

²² Conséquence de la corruption au Sénégal: 62 000 pauvres par an - KoldaNews

5. Les entités de contrôle sur la criminalité financière devrait collaborer entre elles ; elles devraient avoir leur propre indépendance.
6. Améliorer et renforcer l'information, la communication et la sensibilisation sur ce phénomène destructeur d'économie pourquoi pas même y impliquer le pouvoir religieux.
7. Inciter la population à la dénonciation des actes d'origine de crime financier. Renforcer leur sécurité dans ce cas
8. Préconiser des mesures par rapport à la législation dans le contexte de boom électrique et numérique.
9. Rendre public la déclaration de patrimoine (Ngouda Fall KANE)

Conclusion

La criminalité financière est un sujet très large. Son impact sur l'économie ne pourrait limiter sous un seul angle. Elle va jusqu'à affecter la génération à venir. Les organisations de contrôle contre ce fléau doivent renforcer. La sensibilisation et la communication doivent être au cœur de la lutte contre la criminalité financière. Avec cela nous pourrions probablement rétablir l'économie de L'Afrique en particulier du Sénégal.

CONCLUSION

Le livre d'Amartya Sen, lauréat du prix Nobel d'économie, intitulé *Un nouveau modèle économique*. Développement, justice, liberté s'ouvre sur la déclaration suivante, souvent paraphrasée: « Le développement est une affirmation souvent citée selon laquelle le développement serait un processus d'expansion des libertés réelles dont jouissent les individus ». Selon l'auteur, le développement ne consiste pas seulement à résoudre le problème du dénuement économique. Il consiste à supprimer un certain nombre de « non-libertés » qui affectent la qualité et la durée de la vie. Si la pauvreté totale est une importante cause de non-liberté, elle est étroitement liée à d'autres problèmes sociaux qui contribuent tout autant à limiter la liberté des pauvres. Prenant des exemples, Amartya Sen mentionne spécifiquement les conditions qui entourent l'ordre public, la prévalence de la violence, etc. comme formes de non-libertés. Sen aborde ici une idée dont l'importance est souvent sous-estimée par les experts du développement: le droit de vivre à l'abri de la criminalité dans toutes ses formes et de la violence est une composante essentielle du développement. Le droit de vivre à l'abri de la peur est tout aussi important que le droit de vivre à l'abri du besoin. Il est impossible de jouir réellement de l'un de ces droits sans jouir de l'autre. Qui plus est, ces deux droits sont subordonnés l'un à l'autre: s'il est bien établi que la pauvreté et la victimisation criminelle sont souvent associées, les experts du développement omettent souvent de reconnaître comment elles se renforcent mutuellement. La criminalité financière est bel et bien un obstacle important au développement économique et social, et s'y attaquer avant de pouvoir progresser. Ce présent travail a été rédigé pour sensibiliser au problème et stimuler la discussion. S'il a atteint son objectif, il aidera à intensifier la lutte contre la criminalité en Afrique. En définitive, prendre en considération la criminalité financière dans la planification du développement, c'est avant tout changer les mentalités. Il s'agit de franchir les barrières artificielles qui séparent, sur le plan conceptuel, le développement économique des autres aspects de la vie. Il est donc dans notre intérêt collectif de coopérer au développement de l'Afrique. Nous avons la chance de vivre à une époque où ce qui est juste moralement est aussi avantageux pratiquement. En définitive, le monde ne connaîtra la sécurité et la prospérité que si l'Afrique devient plus sûre.

BIBLIOGRAPHIE

Ngouda Fall KANE :Président de l'ACCA, ancien Inspecteur Général d'Etat, ancien Secrétaire général du Ministère de l'économie et des finances du Sénégal, ancien Président de la CRF (Cellule de Renseignement Financier) Sénégal, ancien PGT (Payeur Général du Trésor), ancien RGT(Receveur Général du Trésor), DES en Economie et DESS en banque et finances.

Doudou NDOYE : ancien ministre, ancien chargé d'enseignement de droit et pratique bancaire a la faculté de droit de Dakar et au centre ouest-africain de formation et d'études bancaires, exerce comme avocat aux barreaux de Dakar et de Paris.

Mamadou Lamine FOFANA : Magistrat du Parquet, détaché ensuite au Ministère de l'Intérieur

WEBOGRAPHIE

Corruption : Le Sénégal toujours dans la zone rouge (Rapport IPC 2020) - Teranga News,
consulté le 26 mai 2022 à 13h23

Les Sénégalais déplorent la hausse du niveau de corruption mais craignent des représailles en cas de dénonciation – SenePoste Consulté le 4 juin 2022 à 15h 30

M. S. Lipset and G. Lenz, “Corruption, Culture and Markets,” In L. E. Harrison and S. P. Huntington, Eds., Culture Matters, New York, 2000. - References - Scientific Research Publishing (scirp.org) consulté le 10 juin 2022 à 19h16

Aider les pays à lutter contre la corruption : le rôle de la Banque mondiale (worldbank.org)
consulté le 10 juin 2022 à 19h 42

convert (wikiwix.com)

Stratégie nationale de lutte contre la corruption 2020 – 2024, OFNAC - Sénégal Politique (senegalpolitique.org), Consulté le 7 juin 2022 à 14h17

Senegal - Loi n°2004-09 du 6 février 2004 portant lutte contre le blanchiment des capitaux (www.droit-afrique.com)

PowerPoint Presentation (itu.int)

USUNIER, Jean-Claude et VERNA, Gérard. La Grande ... – Études internationales – Érudit (erudit.org),

Senegal - Loi n°2004-09 du 6 février 2004 portant lutte contre le blanchiment des capitaux (www.droit-afrique.com)

PowerPoint Presentation (itu.int),

ANNEXES

Annexe 1 : Classement des pays de l'Afrique selon IPC 2021

Rang Afrique	Pays	Score	Rang mondial
01	Seychelles	66	27
02	Botswana	60	35
03	Cap-Vert	58	41
04	Rwanda	54	49
05	Maurice	53	52
06	Namibie	51	57
07	Sao Tomé-et-Principe	47	63
08	Sénégal	45	67
09	Afrique du Sud	44	69
10	Tunisie	44	69
11	Ghana	43	75
12	Bénin	41	83
13	Lesotho	41	83
14	Burkina Faso	40	86
15	Maroc	40	86
16	Ethiopie	38	94
17	Tanzanie	38	94
18	Gambie	37	102
19	Algérie	36	104
20	Côte d'Ivoire	36	104
21	Egypte	33	117
22	Eswatini	33	117
23	Sierra Leone	33	117
24	Zambie	33	117
25	Niger	32	123
26	Kenya	31	124
27	Gabon	30	129
28	Malawi	30	129
29	Mali	30	129
30	Mauritanie	29	134
31	Togo	29	134
32	Guinée	28	137

33	Liberia	28	137
34	Angola	27	142
35	Djibouti	27	142
36	Ouganda	27	142
37	Centrafrique	26	146
38	Cameroun	25	149
39	Madagascar	25	149
40	Mozambique	25	149
41	Nigeria	25	149
42	Zimbabwe	24	157
43	Tchad	21	160
44	Comores	21	160
45	Erythrée	21	160
46	Burundi	19	165
47	Congo	19	165
48	Guinée Bissau	19	165
49	RDC	18	170
50	Lybie	17	173
51	Guinée équatoriale	16	174
52	Soudan	16	174
53	Somalie	12	179
54	Soudan du Sud	12	179

Source : Transparency International 2021

Annexe 2 : Le guide d'entretien

1. Quels sont les cas les plus récurrents de la criminalité financière au Sénégal ?
2. Laquelle des formes de la criminalité financière gangrène le plus l'économie d'un pays ?
3. Quel est l'impact de la criminalité financière dans toutes ces formes sur l'économie sénégalaise ?
4. Comment est-ce que jugiez-vous la lutte contre la criminalité financière?
5. Que pensez-vous des systèmes de contrôle dans l'ensemble (nationaux, internationaux et sous régionaux) ?

Annexe 3 : Interrogation des citoyens sur google formes

1. Etes-vous de quel sexe ?
2. Etes de quelle tranche d'âge ?
3. Connaissant vous la criminalité financière en l'occurrence la corruption ?
4. Selon quel secteur d'activité est le plus corrompu au Sénégal ?
5. Connaissez-vous moins une organisation de lutte contre la criminalité financière ? Si laquelle ?
6. Selon les systèmes de contrôle sont-ils efficaces ?

TABLE DES MATIERES

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	iii
LISTE SCHÉMAS ET GRAPHIQUES	iv
SOMMAIRE	v
INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET REVUE DE LITTÉRATURE.....	3
CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE.....	4
Introduction	4
1.1. Contexte et Problématique	5
1.1.1. Contexte.....	5
1.1.2. Problématique et question de recherche	8
1.2.Objectifs et hypothèses.....	9
1.2.1. Objectifs de recherche	9
1.2.2. Hypothèse de travail	10
Conclusion.....	10
CHAPITRE 2 : REVUE DE LITTÉRATURE	11
2.1. Cadre conceptuel	11
2.1.1. Définition et origines.....	11
2.1.2. Les formes de corruption.....	16
2.1.3. Les types de corruption	17
2.2. Revue des points sur la problématique.....	19
Conclusion.....	22
DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET ANALYTIQUE.....	23
CHAPITRE 1 : CADRE MÉTHODOLOGIQUE	24
1.1. Présentation du domaine de l'étude	24
1.1.1. Environnement de l'étude.....	25
1.1.2. Cadre organisationnel	26
1.2. Technique de recherche.....	28
1.2.1. Recueil de données	28

1.2.1.1.	Recherche documentaire	28
1.2.1.2.	Entretien	28
1.2.2.	Analyses des données	29
1.2.2.1.	Analyse quantitative.....	29
1.2.2.2.	Analyse quantitative.....	29
1.2.2.3.	Enquête par question.....	29
	Conclusion.....	30
	CHAPITRE 2 : CADRE ANALYTIQUE.....	31
2.1.	Description de l'échantillon des citoyens.....	31
2.2.	Présentation et discussion des résultats	33
2.2.1.	Présentation des résultats issus de l'échantillon des citoyens	33
2.2.2.	Présentation et discussion des entretiens.....	35
2.3.	Analyse SWOT	39
2.4.	Vérification des hypothèses et implications économiques ou managériales.....	40
2.4.1.	Vérification des hypothèses	40
2.4.2.	Implications économiques et managériales : Recommandations	42
	Conclusion.....	43
	CONCLUSION	44
	BIBLIOGRAPHIE	vi
	ANNEXES	viii
	TABLE DES MATIERES	xii